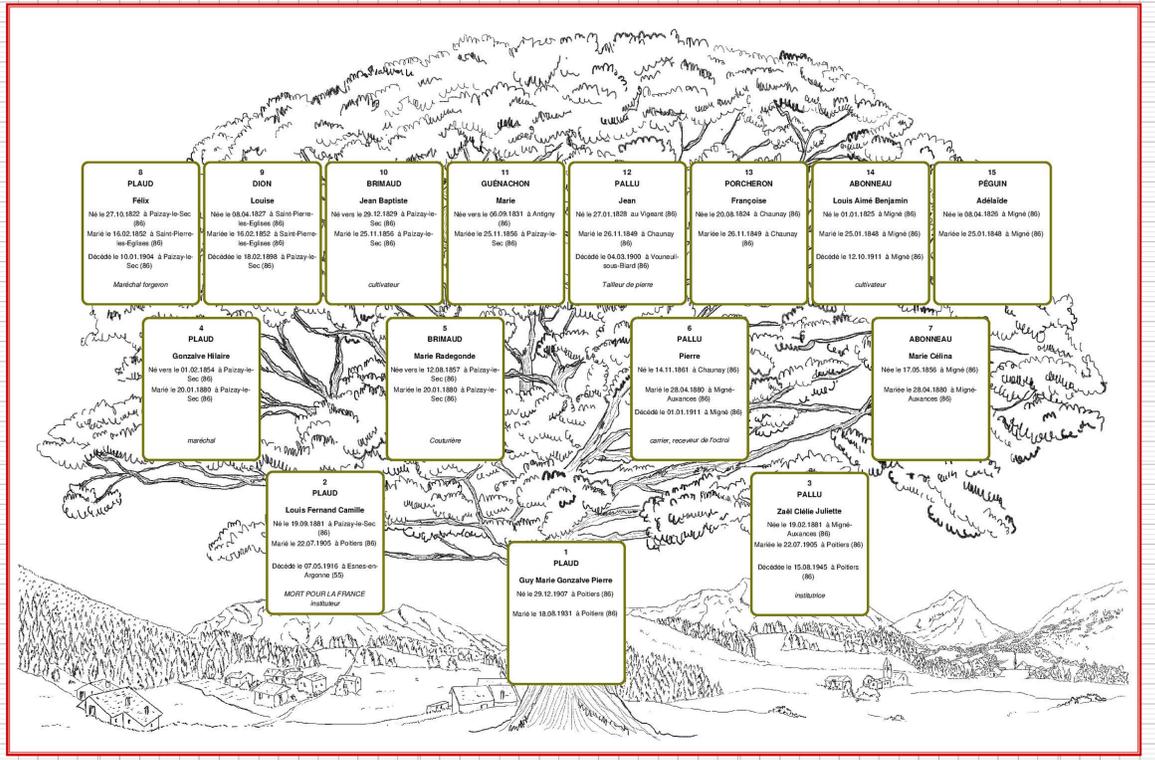


Parcours de vie d'un instituteur

Louis Fernand PLAUD (1881-1916)

De Paizay-le-Sec à Migné : sa vie de famille



1881 : naissance à Paizay-le-Sec

Handwritten birth record from the Paizay-le-Sec register, dated 1881. The text is in French and describes the birth of Louis Fernand Camille Plaud to his parents Louis Fernand Plaud and Marie Radegonde Brimaud.



Domiciles connus :

- 1881 : Paizay-le-Sec (acte de naissance)
- 1898 : Poitiers (dossier école normale)
- 1903 : Queaux (dossier école normale)
- 1909 : St-Georges-les-Baillargeaux (fiche matricule)
- 1911 : Nanteuil commune de Migné (fiche matricule)

Année	Classe	Nom	Prénoms	Âge	Profession	Notes
3	3	Plaud	Guy	87	maréchal	chef
		Brimaud	Radegonde	24	sans profession	sa femme
		Plaud	Guy	88	maréchal	maréchal
		Plaud	Guy	89	maréchal	chef
4	4	Plaud	Guy	84	sans prof	sa femme
		Plaud	Guy	84	contamine	sa femme
		Plaud	Guy	86	maréchal	chef
5	5	Plaud	Guy	80	chef	sa femme
6	6	Plaud	Guy	81	1.7.9	chef

Recensements de Paizay-le-Sec 1881 vue 2 - Archives départementales de la Vienne

1909 : mariage à Poitiers avec Zaël PALLU



Handwritten marriage record from the Poitiers register, dated 1909. The document details the marriage between Louis Fernand Camille Plaud and Zaël Clotilde Juliette Pallu, including their names, birth dates, and the names of their witnesses and officiant.

Année	Classe	Nom	Prénoms	Âge	Profession	Notes
27	30	Plaud	Fernand	1881	Paizay-le-Sec	chef instit. public
		Plaud	Zaël	1881	Migné	femme instit. public
		Plaud	Guy	1907	Poitiers	fil
		Pallu	Zaël	1886	Migné	collègue

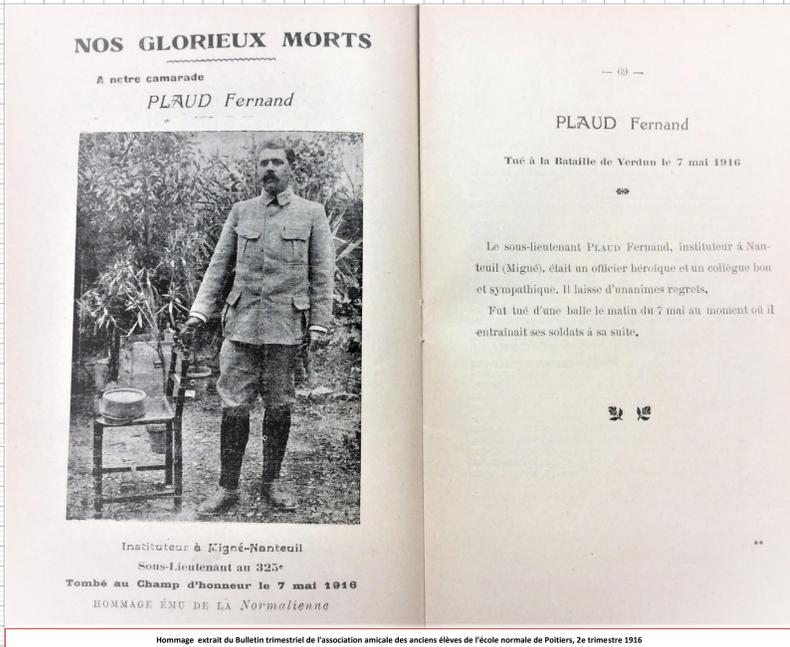
Recensements de Migné-Auxances 1911 vue 25 - Archives départementales de la Vienne





Parcours de vie d'un instituteur Louis Fernand PLAUD (1881-1916)

Du Blanc (Indre) à Esnes (Meuse) : son parcours militaire

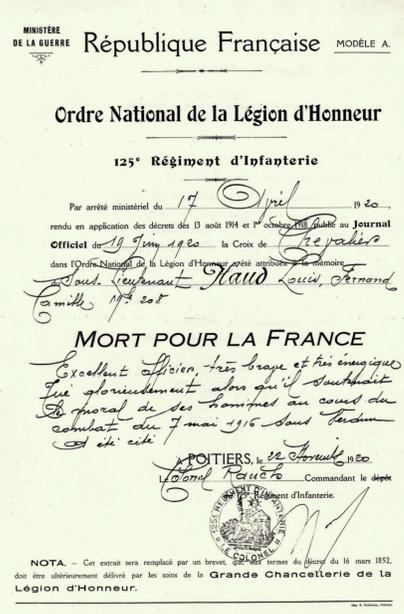


- 1902 : parti au service militaire affecté au 68e RI
- 1903 : envoyé en disponibilité. Certificat de bonne conduite accordé
- 1903 : nommé caporal
- 1905 : passé dans la réserve de l'armée active
- 1911 : admis définitivement au bénéfice de la dispense de l'art. 23 ayant produit un certificat de réalisation de son engagement décennal
- août 1914 : rappelé à l'activité, affecté au 125e RI

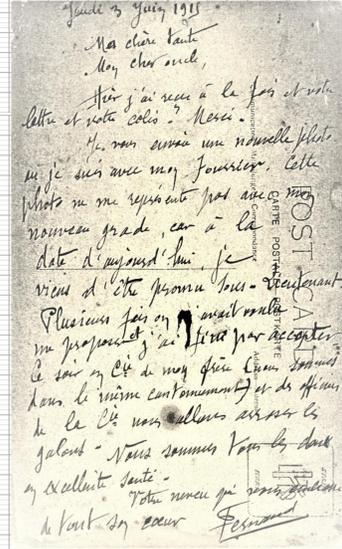


- novembre 1914 : nommé sergent
- janvier 1915 : nommé sergent-major
- juin 1915 : Promu sous-lieutenant de réserve à titre temporaire
- 07 mai 1916 : tué à l'ennemi au combat de la côte 304 à Esnes (55)

Récompenses



Photos archives personnelles de la famille



Louis, Fernand PLAUD (à droite) et son fourrier

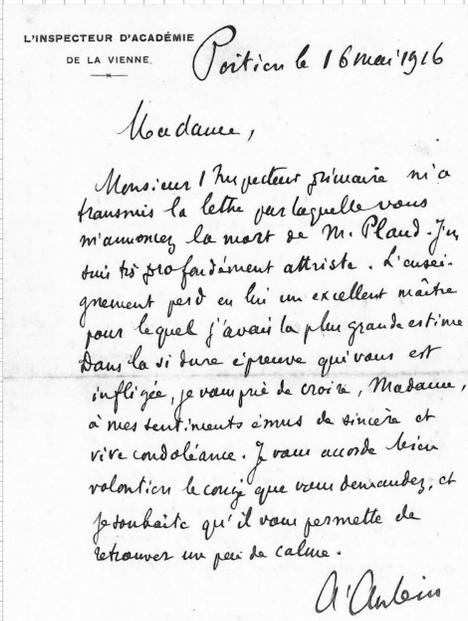
Extrait du dossier militaire n° 27608 (cote 51E) - Service historique de l'armée de terre (Vincennes)

Hommages et condoléances



Tombe de Louis, Fernand PLAUD à Brocourt

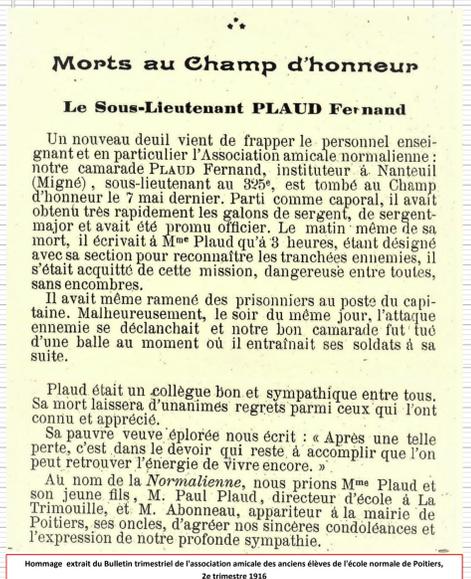
Archives personnelles de la famille



Archives personnelles de la famille



Archives personnelles de la famille



Hommage extrait du Bulletin trimestriel de l'association amicale des anciens élèves de l'école normale de Poitiers, 2e trimestre 1916

De Poitiers à Migné : son parcours professionnel

De 1898 à 1901 : élève à l'école normale de Poitiers

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE		INSTITUTEUR	
Nom : <i>Plaud</i>			
Prénoms : <i>Louis Fernand</i>			
Né à <i>Journet de la Vienne</i>			
le <i>19 septembre 1881</i>			
Élève de l'école normale primaire de <i>Poitiers</i>			
du <i>1^{er} octobre 1898</i>			
au <i>30 septembre 1901</i>			
TITRES DE CAPACITÉ			
1 ^o Brevet élémentaire, obtenu le <i>4 juillet 1897</i>			
2 ^o Brevet supérieur, obtenu le <i>13 juillet 1897</i>			
3 ^o Certificat d'aptitude pédagogique, obtenu le <i>3 août 1903</i>			
DETAIL DES SERVICES ET DES TRAITEMENTS			
NATURE	ÉVALUATION	DATE	REMARQUES
...

Extrait du dossier de l'École Normale de Poitiers - série T - Archives départementales de la Vienne



Salle de classe à l'École Normale de Poitiers vers 1925 - archives familiales Raymond BROTHIER



Chambrière de l'École Normale de Poitiers vers 1925 - archives familiales Raymond BROTHIER



Louis Fernand PLAUD et ses élèves à l'école de garçons de Nanteuil vers 1911 - archives personnelles de la famille

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE	
ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTEURS de Poitiers	
RESUME DES NOTES	
1 ^o Conscience	Toujours
2 ^o Discipline	Toujours
3 ^o Application	Médiane
4 ^o Progrès	Moyens
5 ^o Habileté de l'enseignement	Bons

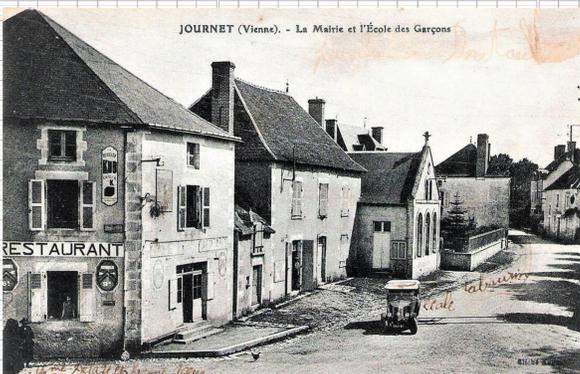
Extrait du dossier de l'École Normale de Poitiers - série T - Archives départementales de la Vienne



Zola PALLU épouse PLAUD et ses élèves à l'école de filles de Migné vers 1913 - archives personnelles de la famille

1901 - 1916 : les lieux où il a enseigné

1901 : suppléant auxiliaire à l'école de garçons de Journet



1901 : stagiaire à l'école de garçons de Persac



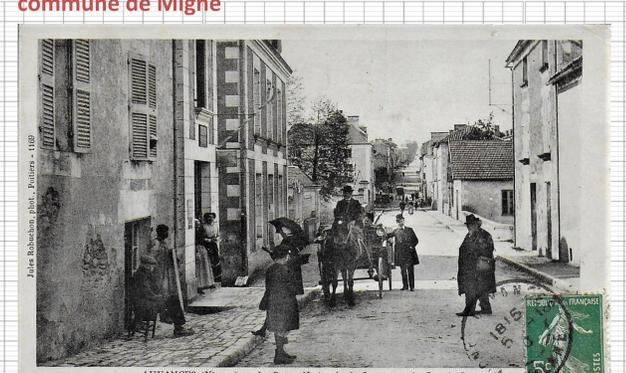
1904 : titulaire adjoint à l'école de garçons de Queaux



1905 : titulaire adjoint à l'école de garçons de St-Georges-les-Baillargeaux



1910 : titulaire adjoint à l'école de garçons de Nanteuil, commune de Migné





Parcours de vie d'un instituteur Louis Fernand PLAUD (1881-1916)

Les enseignements

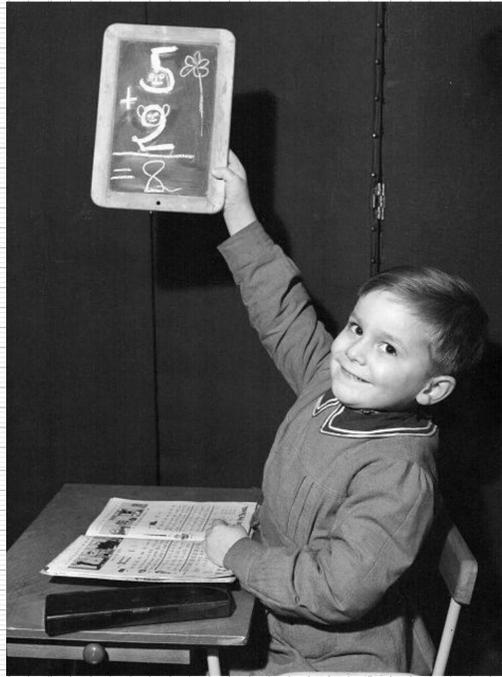
AUX ÉLÈVES DES ÉCOLES

IL EST DÉFENDU

- 1° DE CRACHER A TERRE;
- 2° DE MOUILLER SES DOIGTS DANS SA BOUCHE pour tourner les pages des livres et des cahiers;
- 3° D'INTRODUIRE DANS SON OREILLE le bout d'un porte-plume ou d'un crayon;
- 4° D'ESSUYER LES ARDOISES EN CRACHANT DESSUS ou en y portant directement la langue.
- 5° DE TENIR DANS SA BOUCHE les porte-plumes, les crayons, les pièces de monnaie, etc.;

Vous-les savoir maintenant pourquoi ces défenses vous sont faites? Demandez-le à vos maitres qui vous donneront les explications nécessaires.

Souvenez-vous enfin que vous ne devez pas seulement obéir vous-mêmes à ces prescriptions, mais que vous avez encore le devoir de les faire connaître à tout le monde.



L'addition, 1955 © Ateliers Robert DOISNEAU

Les grandes lois sur l'école

Loi du 28 juin 1833
> Loi Guizot : une école dans chaque commune. Toute commune doit entretenir une école primaire privée ou publique.

Loi du 15 mars 1850
> Loi Falloux : école privée / école publique. Elle supprime le monopole universitaire, autorise l'ouverture d'écoles congréganistes et accorde au clergé le contrôle sur les écoles publiques.

Loi du 9 août 1879
> Loi Paul Bert : charte fondamentale des Ecoles Normales. Obligation d'ouvrir une Ecole Normale pour les filles dans chaque département. On y prépare le brevet supérieur. A partir de 1880, le certificat d'aptitude au professorat dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures est mis en place.

Loi du 16 juin 1881
> Loi Jules Ferry : gratuité. Mise en place de la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques.

Loi du 28 mars 1882
> Loi Jules Ferry : obligation et laïcité des programmes. L'instruction primaire est obligatoire pour les enfants de 6 à 13 ans. La neutralité religieuse dans l'enseignement scolaire est imposée.

Loi du 30 octobre 1886
> Loi Goblet : loi organique et laïcité du personnel enseignant. Dans les écoles publiques, l'enseignement est exclusivement confié à un personnel laïque. Fixe le statut des instituteurs, des directeurs, des maîtres de cours complémentaires, des professeurs d'école primaire supérieure.

Loi du 19 juillet 1889
Les instituteurs deviennent fonctionnaires d'Etat.

Loi du 7 juillet 1904
Interdiction aux congréganistes d'enseigner.

Loi du 2 juillet 1936
L'école est rendue obligatoire jusqu'à 14 ans.

Loi du 6 janvier 1959
L'école est rendue obligatoire jusqu'à 16 ans.

Loi du 31 décembre 1959
> Loi Debré
Elle fixe les rapports entre l'Etat et les établissements scolaires privés.

Ministère de l'Éducation Nationale
ACADEMIE de POITIERS
VILLE de POITIERS

ÉCOLE PRIMAIRE ÉLÉMENTAIRE

ANNEXE

A L'ÉCOLE NORMALE PRIMAIRE DE POITIERS.

ANNÉE 1846

Le Directeur de l'École normale primaire de Poitiers a l'honneur de prévenir les pères de famille que, dans l'établissement même confié à ses soins, rue du Docteur, près l'église de St-Hilaire, l'École primaire élémentaire continue de recevoir gratuitement des enfants de 6 à 15 ans.

L'enseignement a pour objet :

- 1° L'instruction morale et religieuse;
- 2° La lecture;
- 3° L'écriture;
- 4° La grammaire française;
- 5° Le calcul, y compris le système métrique;
- 6° Les premières notions de géographie et d'histoire;
- 7° La musique vocale;
- 8° Le dessin linéaire.

L'école ne pouvant recevoir qu'un certain nombre d'enfants, les parents sont invités à s'adresser, le plus tôt possible, au Directeur de l'École normale primaire, qui leur fera connaître les conditions de l'admission. Cette école est sous sa surveillance journalière, les pères de famille peuvent compter sur les soins qu'il y apportera; son expérience de 40 années bientôt dans l'enseignement primaire doit, il l'espère, leur offrir toute garantie. L'entrée aura lieu le 6 octobre.

Le Directeur de l'École normale primaire des départements de la Vienne et de la Charente-Inférieure réunis,
J.-B. MAYNARD.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie,
DELAUFAU.

Poitiers.— Imp. de SAEGEN frères.

Prospectus de 1846 distribué par le directeur de l'École Normale de Poitiers programme d'enseignement antérieur aux lois laïques de Jules FERRY photo A. SAPIN - Archives départementales de la Vienne

II. — ENSEIGNEMENTS.

1° Organisation pédagogique : préparation de la classe (y a-t-il une préparation écrite?; emploi du temps et répartition mensuelle). *préparation régulière. Les problèmes sont copiés au carnet. On gagnerait du temps en les copiant au tableau noir où les enfants n'auraient qu'à les copier.*

2° Tenue des cahiers (journaliers, mensuels, de roulement); corrections. *Les cahiers sont propres, les devoirs sont bien choisis et l'exécution en est soignée pour les plus grands — possible pour les autres — corrections corrigées en classe.*

Inspection à Migné en 1913 - Extrait du dossier de l'École Normale de Poitiers - série T - Archives départementales de la Vienne

Lundi 3 Mars 1878.

Morale - *Le travail et la paresse. Le travail est la source de la prospérité. La paresse est la source de la misère. Il faut travailler pour vivre et pour honorer son Dieu.*

Religion - *Le Dieu des chrétiens est un Dieu bon et juste. Il aime les bons et châtie les méchants. Il veut que nous soyons heureux et qu'il nous aime.*

Cahier journal d'instituteur en 1917 - coll. Jean-Hugues DUPUY

Lundi 14 Décembre 1876.

Morale - *Le bien et le mal. Le bien est ce qui est utile et agréable. Le mal est ce qui est nuisible et désagréable. Il faut toujours faire le bien et éviter le mal.*

Grammaire - *Le verbe est le mot qui exprime l'action ou l'état. Il a un commencement, un milieu et une fin.*

Exercices - *Écrire une lettre à son père. Écrire une lettre à son frère.*

Religion - *Le Dieu des chrétiens est un Dieu bon et juste. Il aime les bons et châtie les méchants. Il veut que nous soyons heureux et qu'il nous aime.*

Cahier journal d'instituteur vers 1916 - coll. Jean-Hugues DUPUY



LEÇON D'ÉCRITURE

TABLEAUX MURAUX

SURFACE

Carré Surface = C² = 90
Rectangle S. = L x B
Triangle S. = 1/2 x B x H
Trapeze S. = 1/2 x (B + b) x H
Cercle S. = π R²

VOLUMES

Cube Volume = C³ = 27
Parallépipède V. = C x D x H = 120
Pyramide V. = 1/3 x B x H = 15
Cône V. = 1/3 x B x H = 15
Cylindre V. = B x H = 120
Sphère V. = 4/3 x π R³ = 36

Figures géométriques

CAPACITÉS

Decalitre
Double Litre
Litre
Double Decil.
Litre
Litre
Litre

Mesures en bois

Mesures en étain

Fer blanc

POIDS

20 Kilos
10 Kilos
5 Kilos
2 Kilos
1 Kilos
500 Grammes
250 Grammes
100 Grammes
50 Grammes
20 Grammes
10 Grammes

MONNAIES

Pièces d'or
Pièces d'argent
Pièces de bronze
Pièces de nickel

Recommandations.

Il est inutile que toutes les cartes soient sous les yeux des enfants; il suffit qu'elles leur soient montrées au cours des leçons. Leur en est de même des tableaux documentaires (machines, etc.) On se réserve ainsi de la place pour des gravures d'un intérêt purement décoratif et esthétique. Ainsi que j'ai déjà dit, ne doivent figurer au tableau scolaire que des objets étiquetés et susceptibles de servir au cours des leçons. Mais faites des expériences au cours des leçons et je vous en prie, je vous engage à répéter toujours vous-même les expériences avant la leçon. C'est

Inspection à Migné en 1912 - Extrait du dossier de l'École Normale de Poitiers - série T - Archives départementales de la Vienne

o-o-o

la forêt

la maison

i-o-i-o

l'écureuil est dans la forêt.

poucet est dans la maison.

son ami est dans la forêt.

l'écureuil est son ami.